

MUNICIPALITÉ DE SHANNON
M.R.C. de La Jacques.-Cartier
Province de Québec

Le Conseil Municipal de Shannon a tenu une séance ordinaire au Centre Communautaire Shannon lundi, le 6 octobre 2008 à 19h30 en conformité avec le *Code municipal du Québec*.

Était présent : le Maire, Clive Kiley et conseillers Bernard Gagné, Claude Lacroix, Marcelle Neville et Jean-Marc Beaulieu formant quorum et présidé par le Maire.

160-10-08

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

QUE l'ordre du jour soit adopté avec ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161-10-08

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par le conseiller Claude Lacroix;

QUE les procès verbaux de la séance tenue le 2 septembre 2008 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le rapport des permis de construction du mois de septembre 2008 a été déposé et reconnu par le Conseil.

162-10-08

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure #DM08-93 déposée par Mme Denise Martin, propriétaire du lot #405 partie situé au 409 chemin de Dublin, zone #48H ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour effet de régulariser l'implantation d'un garage détaché, construit il y a plus de trente ans, sur la ligne arrière du terrain alors que le règlement de zonage #273, article 7.2.3.5, 1^e paragraphe stipule qu'un espace minimal de 4,0 m doit être laissé libre entre un tel bâtiment et les lignes latérales ou arrière du terrain ;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation, tel que déposé, de la dérogation mineure #DM08-93 ;

*CONSIDÉRANT QU'*aucune voix d'opposition ne s'est manifestée lors de l'assemblée publique de consultation tenue ce jour ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu ;

QUE la Municipalité de Shannon accorde, tel que déposé, la présente demande de dérogation mineure #DM08-93.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE
MOTION

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la présente par le conseiller Claude Lacroix qu'il proposera pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil le règlement #376 intitulé :

« RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT #362 QUI MODIFIAIT LE RÈGLEMENT #341, SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.), AFIN D'ABROGER LES ARTICLES RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS MULTIFAMILIALES ET TOUT EN MAINTENANT L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT #341 RELATIF À LA TARIFICATION »

163-10-08

CONSIDÉRANT le règlement de zonage #273 adopté le 1^e mai 2000 et ses amendements ;

CONSIDÉRANT le projet de règlement #355 modifiant le règlement de zonage #273 afin de créer une nouvelle zone #53H, d'ajouter une classe d'usage multifamilial aux zones 13H et 53H, et d'établir les normes de construction et d'implantation pour cet usage ;

CONSIDÉRANT le règlement #183 relatif aux permis et certificats adopté le 6 avril 1992 et ses amendements ;

CONSIDÉRANT le projet de règlement #360 modifiant le règlement #183 afin d'ajouter une tarification pour les constructions multifamiliales autorisées dans les zones 13H et 53H ;

CONSIDÉRANT le règlement de lotissement #185 adopté le 6 avril 1992 et ses amendements ;

CONSIDÉRANT le projet de règlement #361 modifiant le tableau à l'article 4.1.1 du règlement de lotissement #185 afin d'établir les normes pour les bâtiments multifamiliaux ;

CONSIDÉRANT le règlement #341 adopté le 17 juillet 2006 et son amendement 362 adopté le 3 mars 2008 ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement #355 modifiant le règlement de zonage a fait l'objet d'un scrutin référendaire le 7 septembre 2008 et que l'état des résultats définitifs du scrutin déposé ce jour, est :

Non : 127

Oui : 42

EN CONSÉQUENCE, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné ;

QUE la Municipalité de Shannon abandonne les projets de règlements #355, #360 et #361 relatifs à la création d'une nouvelle zone afin d'y ajouter une classe d'usage multifamilial et d'établir les normes de construction et d'implantation pour cet usage ;

ET QUE le règlement #362 modifiant le règlement #341 relatif aux demandes de PIIA adopté le 3 mars 2008 soit annulé conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

164-10-08

CONSIDÉRANT le règlement de zonage #273 adopté le 1^e mai 2000 et ses amendements ;

CONSIDÉRANT le projet de règlement #371 modifiant le règlement de zonage #273 afin de modifier la définition de rue privée, de permettre la construction résidentielle en bordure de certaines rues privées, de permettre l'usage « terrain de camping » unique dans la zone 52RF et de préciser les normes relatives aux terrains de camping ;

CONSIDÉRANT l'avis de présentation dudit projet de règlement #371 donné à la séance régulière du Conseil tenue le 4 août 2008 ;

EN CONSÉQUENCE, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Marcelle Neville, *APPUYÉ* par le conseiller Claude Lacroix ;

QUE la Municipalité de Shannon adopte le premier projet de règlement #371 comme s'il était tout au long ici récité et faisant partie intégrante de la présente ;

QUE la Municipalité de Shannon adopte, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné ;

ET QUE l'assemblée publique de consultation soit fixée pour lundi, le 12 janvier 2009 à 19h30 au Centre communautaire de Shannon sis au 75 chemin de Gosford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

165-10-08

CONSIDÉRANT le règlement des permis et certificats #183 adopté le 6 avril 1992 et ses amendements ;

CONSIDÉRANT le projet de règlement #372 modifiant le règlement des permis et certificats #183 afin de permettre la construction résidentielle en bordures des rues privées et de gérer les inspections suite à l'émission d'un permis ou certificat ;

CONSIDÉRANT l'avis de présentation dudit projet de règlement #372 donné à la séance régulière du Conseil tenue le 4 août 2008 ;

EN CONSÉQUENCE, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu ;

QUE la Municipalité de Shannon adopte le projet de règlement #372 comme s'il était tout au long ici récité et faisant partie intégrante de la présente ;

QUE la Municipalité de Shannon adopte, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné ;

ET QUE l'assemblée publique de consultation soit fixée pour lundi, le 12 janvier 2009 à 19h30 au Centre communautaire de Shannon sis au 75 chemin de Gosford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE
MOTION

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la présente par le conseiller Jean-Marc Beaulieu qu'il proposera pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil le règlement #374 intitulé :

« RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 16.2 ET 17 AINSI QUE L'ANNEXE B DU RÈGLEMENT #368, RELATIF AUX NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS, AFIN DE MODIFIER LES CONDITIONS PRÉALABLES À LA MUNICIPALISATION ET LES TYPES DE LOGICIELS ACCEPTÉS »

AVIS DE
MOTION

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la présente par le conseiller Jean-Marc Beaulieu qu'il proposera pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil le règlement #375 intitulé :

« RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT #335 DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN DE RUES ET CHEMINS, L'HIVER, POUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES »

166-10-08

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher un saisonnier à la voirie pour la période hivernale afin de compléter l'horaire de travail de déneigement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné ;

QUE la Municipalité de Shannon embauche **un journalier** sur appel pour la période hivernale de déneigement ;

ET QUE la rémunération soit selon les échelons salariaux établis pour les employés saisonniers par la résolution #19-01-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

167-10-08

CONSIDÉRANT la résolution #152-09-2008 autorisant l'appel d'offres pour la construction d'un trottoir sur la Route #369 entre la rue Maple et 170 mètres à l'est de la rue St-Patrick ;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) soumissions ont été reçues, soit :

	\$ taxes en sus
Construction Paveton Inc.	237 774.48\$
Groupe Macadam Inc.	236 231.66\$
Terrassement Portugais Inc.	194 905.87\$
Entreprises Gévilco Inc. (Les)	256 283.78\$
B.M.Q. Inc.	176 210.00\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par le conseiller Claude Lacroix ;

167-10-08

QUE la Municipalité de Shannon accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit B.M.Q. Inc. pour la construction d'un trottoir sur la Route #369 entre la rue Maple et 170 mètres à l'est de la rue St-Patrick, tel que décrit aux plans et devis et faisant partie intégrante de la présente comme si elle était ici au long reproduit ;

ET QUE ces travaux, tel que soumissionné, soient au coût de 176 210.\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

168-10-08

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un trottoir sur la Route #369 entre la rue Maple et 170 mètres à l'est de la rue St-Patrick ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la cession de certaines bandes de terrains des propriétaires riverains ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné ;

QUE la Municipalité de Shannon autorise le Coordonnateur des Travaux publics à négocier la cession des bandes de terrain jugées nécessaires aux travaux de construction du trottoir et selon la description technique préparée par Vaillancourt, Savoie, arpenteurs ;

QUE Me Mario Boilard, notaire soit mandaté pour la préparation des contrats de cession, et ce au frais de la Municipalité de Shannon ;

ET QUE Clive Kiley, Maire ou Marcelle Neville, Maire suppléante et Dale Feeney, Directrice Générale ou Germaine Pelletier, Sec.-Trésorière Adjointe soient autorisés à signer lesdits contrats à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Shannon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

169-10-08

CONSIDÉRANT la résolution #105-06-2008 demandant au Ministère des Transports d'entreprendre, à ses frais, les travaux de correction de l'éclairage public suite aux travaux d'aqueduc municipal, Phase I du ministère et ainsi que de planifier le déplacement de l'éclairage lors de la confection des plans et devis pour le prolongement final du dernier tronçon du boulevard Jacques-Cartier (Route 369) ;

CONSIDÉRANT QUE, dans sa lettre du 19 août 2008, le Ministère serait prêt à financer la remise à l'état de l'éclairage tel qu'il était avant les travaux d'aqueduc, Phase I et effectuera une analyse en besoin d'éclairage en fonction de l'éclairage déjà en place pour les futurs travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la firme de Gébourg Construction Inc. a soumissionné pour la correction de dix (10) lampadaires au coût de 1 125.\$ par lampadaire, incluant l'analyse et la coordination des travaux ;

EN CONSÉQUENCE,

169-10-08 Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné ;

QUE la Municipalité de Shannon mandate la firme de Gébourg Construction Inc. pour les travaux de correction de l'éclairage public de dix (10) lampadaires sur le boulevard Jacques-Cartier (Route 369), tel que soumissionné, soit au coût de 11 250.\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170-10-08 *CONSIDÉRANT QUE* les ventilateurs aux deux (2) stations de pompage sont rouillés et désuets ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le démantèlement, la fourniture et l'installation des matériaux nécessaires pour effectuer les travaux de ventilation aux deux (2) stations de pompage ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été reçues :

Ventilation Fortier Inc.	3 940.\$
Climpro Inc.	5 090.\$
Clivenco Inc.	5 680.\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Claude Lacroix ;

QUE la Municipalité de Shannon accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit Ventilation Fortier Inc. pour le démantèlement, la fourniture et l'installation des matériaux nécessaires afin d'effectuer les travaux de ventilation aux deux (2) stations de pompage, tel que soumissionné, au coût de 3 940.\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171-10-08 *CONSIDÉRANT* la résolution #156-09-2008 autorisant l'achat de deux équipements au terrain de jeux ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire modifier la glissoire « Wishbone » sur le module « PowerScape » et ajouter l'installation par le fournisseur ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Tessier Récréo-Parc Inc. soumissionne ce module de jeu modifié au coût de 51,895.\$ et commande gratuitement l'installation, d'une valeur de 10,445.\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

171-10-08

QUE la Municipalité de Shannon accepte l'entente avec la firme Tessier Récréo-Parc Inc. pour la fourniture et l'installation d'un module de jeux « PowerScape » incluant la modification à la glissoire « Wishbone » ainsi qu'une tornade inclinée au coût de 51,895.\$, taxes, bois, quincaillerie et béton pour l'installation en sus ;

ET QUE la Municipalité de Shannon autorise Sylvain Vézina, Coordonateur des travaux publics, à signer ladite entente à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Shannon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

172-10-08

CONSIDÉRANT les contrats de trois ans signés en 1999, 2002 et 2005 relatifs à l'accès réciproque des services récréatifs (PSL) entre le Ministère de la Défense Nationale (MDN), 5^e Groupe de Soutien de Secteur et la Municipalité de Shannon ;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la participation des résidents de Shannon ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

QUE la Municipalité de Shannon accepte les conditions du protocole d'entente proposé par le MDN relatif à l'accès réciproque des services récréatifs pour une période de trois (3) ans du 1^e septembre 2008 au 31 août 2011 ;

QUE la Municipalité de Shannon subventionne le PSL mis en place par le 5^e Groupe de Soutien de Secteur comme suit :

Date du paiement	Somme due
15 janvier 2009	17 661.\$
15 janvier 2010	18 103.\$
15 janvier 2011	18 556.\$

ET QUE Clive Kiley, Maire ou Marcelle Neville, Maire suppléante et Dale Feeney, Directrice Générale ou Germaine Pelletier, Sec.-Trésorière Adjointe soient autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir avec MDN pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

173-10-08

CONSIDÉRANT QUE le camion d'échelle #320 du Service des incendies de Shannon nécessite des réparations majeures, moteur et transmission ;

CONSIDÉRANT QUE la firme DDACE, Génératrice Drummond a soumissionnée un coût de 6 739.97\$ pour le moteur et 7 853.11\$ pour la transmission, taxes en sus ;

EN CONSÉQUENCE,

173-10-08

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

QUE la Municipalité de Shannon autorise les dépenses pour les réparations majeures du camion échelle #320, moteur et transmission avec la firme DDACE, Génératrice Drummond, au coût total de 14 593.08\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La liste des correspondances du mois de septembre 2008 a été déposée et reconnue par le Conseil.

174-10-08

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Claude Lacroix que les comptes suivants soient payés :

Acklands Grainger – postes de pompage & équipements.....	1 074.15\$
Agence du revenu du Canada – DAS – août et septembre.....	16 585.21
Alain Castonguay – administration – septembre.....	324.35
Alarmes Régionale 03 – surveillance d'alarmes.....	93.34
Aqua Zach – chlore – aqueduc.....	22.02
Archambault – livres.....	521.53
Armtec – pièces.....	193.42
Atelier de Mécanique Boivin – gazébo – projet aquajeu.....	172.97
Bati Consult – formation pour Normand Légaré.....	361.20
Bell Canada.....	1 857.43
Bell Mobilité – cellulaires.....	375.99
Bernard Gagné – allocation.....	626.58
Béton Miroc – remise des sports.....	1 652.49
Bétonel – peinture – aquajeu et peinture antirouille – turbine.....	366.44
Bijouterie Millette – plaques de naissance.....	31.61
Blastrac P.L. Veilleux – nettoyage dalle de béton – aquajeu.....	1 072.31
Brigitte Olivier – fournitures pour biblio.....	201.97
CamTrac Bernières Inc. – pièces.....	1660.87
Canac Marquis Grenier – fournitures.....	461.83
Canadian Tire – fournitures pour voirie.....	93.59
Cash – kilométrage/eau/dépenses pour Découverte.....	260.04
Centre Mécanique – réparations.....	40.34
Clive Kiley – allocation et kilométrage.....	1 984.33
Clôture Alpha Inc. – réparation de clôture – église.....	1 941.45
Concepts Gingras Inc. – toilettes pour les parcs.....	474.08
Costco – fournitures.....	59.95
Cummins Est du Canada – poste 25.....	500.04
Dale Feeney – Présidente – référendum.....	630.00
Dave Rousseau – prévention – septembre.....	132.00
Deschênes & Fils Ltée – pièces aqueduc & parc.....	3 428.42
Dessau – relevé, plans et devis – trottoir boulevard J. Cartier.....	6 772.50
Développement S.C. Inc. – subvention.....	5 050.40
E.B.Q.M. – broches pour photocopieur.....	84.60
Eko – essence.....	284.15
Elaine Neville – révision – référendum.....	265.00
Enseignes Image Inc. – lot de chiffres – aqueduc.....	135.45
Entreprises J.F. Quesnel – réparations – caserne.....	792.97
Équipements Jambette – bancs et balançoires, etc. pour parc.....	5 338.70
Formules Municipales – bulletins de referendum et registre permis.....	481.73
Fourniture & Ameublement du Québec – fournitures.....	31.11
G.L.P. Paysagiste – travaux de voirie & parcs.....	7 078.14
Gaudreau Environnement Inc. – location.....	49.67
Gébourg – entretien – lampadaires.....	1 132.63
Germaine Pelletier – référendum & réunion urbanisme.....	532.50
Gestion d'achats Ram – fournitures.....	430.18
Graphic AI Design – signalisation.....	225.75
Groupe Altus – frais – fonds de parc – juillet.....	84.66
Home Depot – gazébo et toilettes au parc aquajeu/remise sports.....	8 355.54
Hydro-Québec.....	6 506.98
Imprimerie Nicober Inc. – enveloppes, etc.....	1 400.78

Jacques Poulin – formules universelles – taxation	632.11\$	
Jean-Guy Vachon – honoraires.....	3 434.00	
Jean-Marc Pageau – contrat & édifices	1 497.52	
Kevin Jobin – honoraires.....	120.00	
Kinecor – pièces.....	29.89	
La Maison Anglaise – livres.....	157.45	
La Maison Provancher – animation.....	175.60	
La Noble Maison – caucus	112.75	
Laurin Légaré – accessoires pour système de son.....	331.00	
Le Soleil – appel de soumissions – trottoir sur Jacques-Cartier	432.31	
Les Attaches Trans-Québec – aquajeu.....	55.76	
Les Joints Étanches R.B. Inc. – réparations – brigadiers scolaires	10.31	
Location d'outils Budget Inc. – achat équipement et location	1 193.09	
Lucie Laperle – allocation.....	626.58	
Lumen – luminaires et pièces.....	2 225.34	
Marcelle Neville – allocation.....	626.58	
Maria Andueza – révision – référendum	240.00	
Marius Garon – pièces	28.23	
Martin & Lévesque – vêtements.....	268.22	
Maxxam – analyses d'eau (deux mois)	1 708.94	
Merrill Allard Inc. – essence	4 750.97	
Micheline Vallières – kilométrage/ouverture train & bottes	192.13	
Ministère de la Sécurité Publique – 2 ^e versement – sûreté Québec.....	126 966.00	
Ministère du Revenu – DAS – août et septembre.....	33 609.91	
Mission HGE Inc. – deux affiches (périmètres de protection).....	282.19	
Nathalie Lagacé – supervision examen pompier	45.00	
Neopost – contrat de location – timbreur	405.67	
Orizon Mobile – système de communication	152.38	
Ouellet & Leduc – remise des sports/gazébo, etc.....	8 958.92	
PageNet – téléavertisseurs	5.76	
Patates Plus – repas – referendum.....	53.75	
Pauline Amyot – ouverture & fermeture – train (10 fois).....	100.00	
Pièces d'auto Guill Enr. – pièces	37.10	
Pièces d'autos Sylvain Houde – pièces.....	132.09	
Pierre Vachon – honoraires.....	1 615.00	
Postes Canada – lettres enregistrées	37.87	
Produits Chimiques Sany Inc. – toilettes – projet – aquajeu.....	379.24	
Publications CCH – abonnement – politiques.....	450.37	
Quincaillerie Co-Op Se-Catherine – pièces voirie, parcs.....	2 073.89	
Quincaillerie R. Durand – pièces parcs.....	613.07	
Réal Huot – pièces aqueduc et entretien	2 249.70	
Régie Régionale de Portneuf – bacs à ordures	2 800.00	
Réseau de Transport de la Capitale – contrat – autobus	53 200.37	
Resto Pub Jacques-Cartier – fin de saison.....	439.47	
Sablère Drapeau	237.51	
Sani-Orléans – inspection – Mélézes.....	351.73	
Sécurité Sirois Inc. – surveillance	1 760.85	
Service Be-Lan Inc. – pièces.....	74.69	
Shaun Feeney – prévention – septembre	112.59	
Signalisation Lévis Inc. – panneaux et plaques	546.31	
Spécialiste du Stylo – fournitures	788.01	
Sylvain Vézina – kilométrage	33.18	
Tek Distributions – pièces	63.72	
Toucher du Bois – entretien – bibliothèque.....	112.88	
Ville de Québec – boues de fosses septiques	3 442.00	
Ville de Ste-Catherine – euthanasie – deux chiens	100.00	
Visa – frais annuel.....	160.00	
174-10-08	TOTAL	<u>343 473.39\$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

175-10-08

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

QUE la Municipalité de Shannon accorde une subvention au montant de 2 000.\$ au Club d'Âge d'Or de Shannon pour aider à financer leurs activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

176-10-08

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

QUE la Municipalité de Shannon accorde une subvention au C.W.L. Shannon les *Shannon Irish Dancers* pour un montant total de 3 000.\$ qui représente une contribution annuelle de 1 500.\$ ainsi qu'une contribution de 1 500.\$ pour le transport des participants aux « Oireachtas » qui auront lieu en novembre à Niagara Falls, Ontario.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 20h55 par le conseiller Bernard Gagné.

Clive Kiley,
Maire

Dale Feeney,
Directrice Générale